

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

S I E D 70

**Syndicat intercommunal d'énergie
du département de la Haute-Saône**

SEANCE DU 30 MARS 2022

Nombre de membres afférents au Bureau syndical : 17

Nombre de membres en exercice : 17

Dates de convocation et d'affichage : 11 février 2022

PRESENTS : (11 membres)

Mesdames Marie BRETON, Viviane CARSANA, Virginie LUTHRINGER, Messieurs Jean-Marc JAVAUX, Pascal GAVAZZI, Philippe COMBROUSSE, André GAUTHIER, Daniel NOURRY, Yves PELLETIER, Denis DAGOT, Jean-Luc BRULE.

ABSENTS EXCUSÉS : (2 membres)

Messieurs Ludovic TABIS, Patrick NECTOUX.

ABSENTS NON EXCUSÉS : (4 membres)

Madame Magalie ROSE, Messieurs André MARTHEY, Frédéric GUIBOURG, Jean-Noël CHAMBON.

A DONNÉ POUVOIR : (1 pouvoir)

Monsieur Ludovic TABIS à Monsieur Jean-Marc JAVAUX.

VOTE :

Votants : 11 ; pour : 11 ; contre : 0 ; abstention ou nul : 0.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Daniel NOURRY.

DELIBERATION N°11

Monsieur le Président rend compte du projet de comptes administratifs de 2021 du budget principal et des 7 budgets annexes selon les tableaux annexés à la présente délibération.

Le budget principal et le budget annexe « Conseil » relèvent de la nomenclature M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif. Les autres budgets annexes sont soumis à la nomenclature M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux (SPIC).

On trouvera ci-dessous le récapitulatif des résultats de l'exercice dont le détail est présenté par Monsieur le Président :

Désignation du budget	Fonctionnement en €			Investissement en €			Résultat global en €	Pour mémoire Résultat global 2020
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat		
Principal	5 259 435,39	14 771 239,14	9 511 803,75	15 395 617,77	14 739 878,84	- 655 738,93	8 856 064,82	9 257 791,53

REÇU EN PREFECTURE

Le 12/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-070-257004366-20220330-DEL1B11B030

Désignation du budget annexe	Exploitation en €			Investissement en €			Résultat global en €	Pour mémoire Résultat global 2020
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat		
annexe Conseil	53 989,78 €	30 250,42	-23 739,36	0	0	0	-23 739,36	-6 109,70
Prestations de services	170 489,58	112 215,50	-58 274,08	0	0	0	-58 274,08	-30 921,47
Chaufferie de Scey	163 555,07	145 765,96	-17 789,11	60 157,29	58 242,03	-1 915,26	-19 704,37	9 143,13
Chaufferie de Gy	62 077,94	63 027,75 €	949,81	22 173,38	32 115,18	9 941,80	10 891,61	7 789,51
Chaufferie de Mamay	176 404,53	167 227,51	-9 177,02	56 430,76	56 406,71	-24,05	-9 201,07	-3 175,94
Chaufferie de Vesoul	7 235,10	6 212,70	-1 022,40	96 601,60	97 624,00	1 022,40	0	90 388,90
Production électrique renouvelable	51 053,28	1 443,77	-49 609,51	41 288,77	93 113,69	51 824,92	2 215,41	64 936,92

Le Bureau syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

1) **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser à la section d'investissement en dépenses (8 684 122.32 €) et en recettes (5 862 462.32 €).

2) **DONNE** un avis favorable aux projets de comptes administratifs 2021 tels que présentés par Monsieur le Président.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Marc JAVAUX



REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-070-257004366-20220330-DEL IB 11BU30